



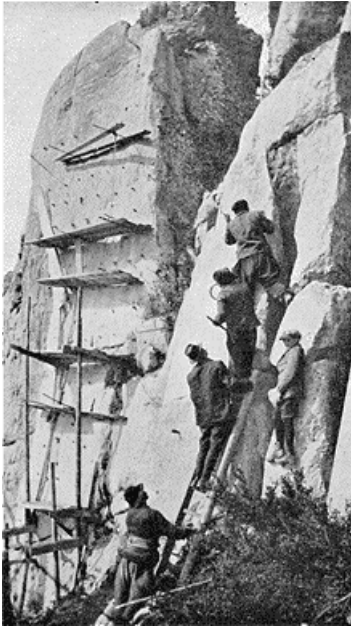
**Le village de Tormery,
vu du sommet de la roche
menaçante.**

L'EXPLOSION DU ROCHER DE TORMERY

Un des événements de la semaine dernière a été cette explosion du rocher de Tormery dont on parlait depuis si longtemps. Il faisait partie obligée des curiosités que devait visiter le touriste, venu passer quelques jours à Aix-les-Bains ou dans la contrée. On vous conduisait jusqu'à la gare de Chignin et l'on vous montrait le rocher.

--Voilà la «Roche Pourrie», disait le guide, et au-dessous le village de Tormery qu'elle écrasera un de ces jours.

Et, de fait, il y avait lieu de redouter un cataclysme, car cette énorme masse, de 9.000 mètres cubes, semblait suspendue au-dessus des soixante et quelques maisons habitées par les braves cultivateurs savoyards. Un premier avertissement avait été donné le 14 août 1903. A 7 heures du soir, deux blocs de 400 mètres environ s'étaient détachés de la «Roche Pourrie», comme l'avaient baptisée les paysans, à cause de sa désagrégation lente, mais progressive. Ces blocs, par bonheur, étaient tombés dans la plaine et n'avaient atteint personne. Ils s'étaient contentés d'écraser deux celliers inoccupés, dont, après la chute, il n'était plus resté trace.



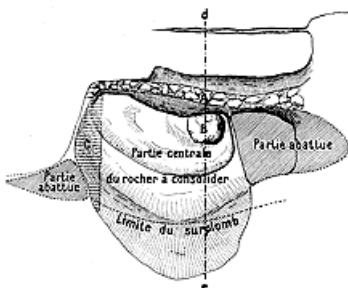
Les échafaudages dressés pour le percement des 237 trous de mine.

Allait-il donc, dans un temps plus ou moins long, en être de même du village? C'était certain, c'était fatal, si l'on ne prenait au plus vite les mesures nécessaires.

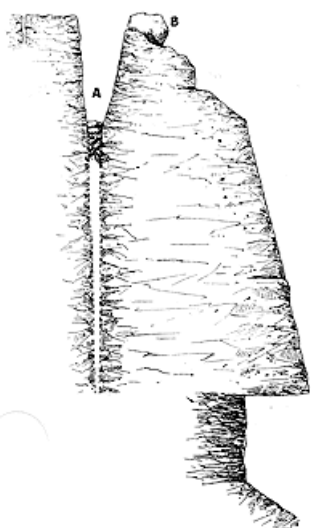
L'administration des ponts et chaussées intervint. Elle fit sceller, en travers des crevasses, des barres de fer qui permettraient de constater le moindre déplacement du rocher. C'était un palliatif momentané et insuffisant, parce que le rocher qui repose sur un sol marneux pouvait un jour s'abattre d'un seul coup sur Tormery sans avoir bougé auparavant.

Des démarches nouvelles furent faites de la part des autorités locales, maire, conseil municipal, conseil d'arrondissement, conseil général, préfet... Les ingénieurs des ponts et chaussées examinèrent sous toutes ses faces la «Roche Pourrie» et finirent par tomber d'accord sur ce point qu'il fallait la détruire.

Le bloc B (après l'explosion qui a détruit, à droite et à gauche, les parties condamnées de la masse rocheuse) est tombé en arrière, entraînant des fragments de la partie supérieure, et s'est coincé en A dans la crevasse; la partie C de la roche centrale restée en surplomb s'est déplacée de 4 centimètres en bas et vers sa droite.



Vue en plan.



**Vue en coupe (suivant de
sur la vue en plan).**

Mais comment? On ne pouvait pas, bien entendu, faire écrouler le rocher sur le village: c'eût été provoquer la catastrophe qu'on voulait éviter. Par les moyens ordinaires, c'est-à-dire par des coups de mine successifs, on aurait envoyé au loin d'énormes quartiers de roc qui auraient broyé tout ce qui se serait trouvé sur leur passage. Il fallait au contraire anéantir le rocher, le réduire en parcelles inoffensives, et pour cela provoquer, en des points très nombreux et très rapprochés, autant d'explosions absolument simultanées. Mais, même en employant l'électricité, on ne voyait pas bien la possibilité d'y arriver... d'autant plus qu'il fallait éviter tout «ratage», c'est-à-dire toute mine n'ayant pas fait explosion et demeurant par suite très dangereuse.

On s'adressa--il y a un an de cela--à la maison Davey, Bickford, Smith et Cie, de Rouen, déjà bien connue par son cordeau Bickford qui sert dans les mines--et aussi dans les attentats anarchistes --à faire exploser un engin, utile ou criminel. Il ne s'agissait pas cette fois du cordeau Bickford ordinaire, comme l'ont dit presque tous les journaux, mais bien d'un nouveau cordeau détonant au trinitrotoluène, pour lequel la maison a pris un brevet spécial et qui détone avec une vitesse de 6.000 mètres à la seconde, alors que le cordeau ordinaire brûle à raison d'un mètre en 90 secondes et ne peut pas exploser.

La vitesse de détonation du nouveau cordeau permet de faire partir ensemble un nombre incalculable de mines avec une seule amorce électrique mise au moment même où l'on veut produire l'explosion.

Le cordeau est en contact avec toutes les cartouches, car il va au fond de chaque trou. Il oblige toutes les cartouches à partir. Plus d'accidents consécutifs aux culots, d'explosifs,--terme consacré pour désigner l'explosif non parti. En outre, pendant le chargement, l'absence d'amorce supprime tout danger.



Le chargement à la dynamite des trous de mine et la pose des cordeaux détonants.

C'est avec ce cordeau qu'on a exécuté des travaux très difficiles et très délicats, comme le déblaiement du tunnel d'Ypres, situé au milieu de riches propriétés qu'une secousse trop forte eût pu détériorer, ceux de Bridlington (Yorkshire), de Port-de-Bouc, de Saint-Jean-de-Maurienne, etc.

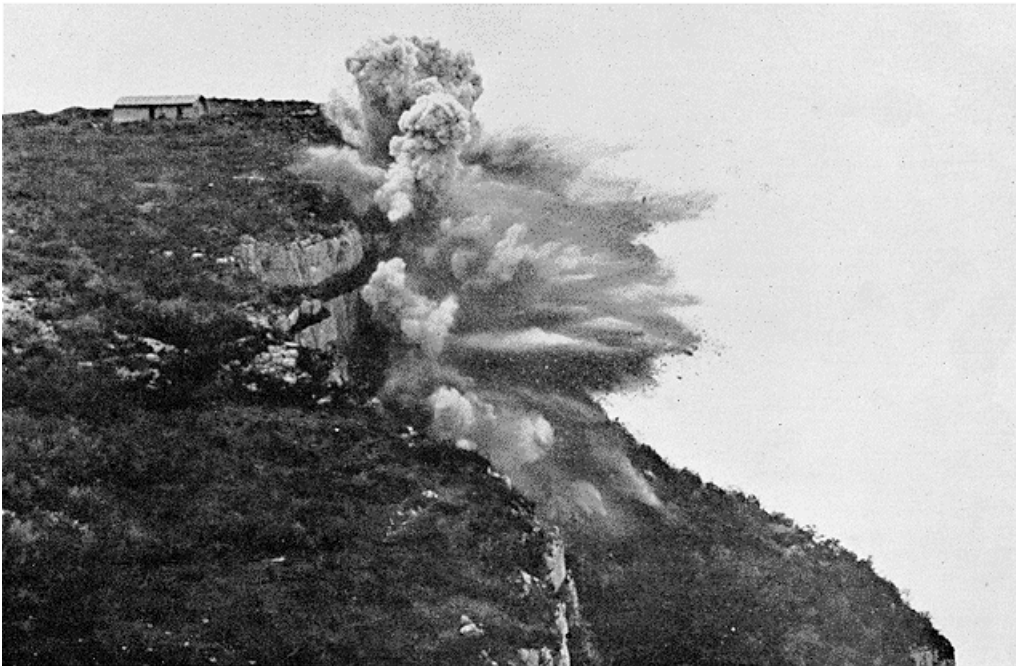
La maison Davey, Bickford et Cie envoya un jeune ingénieur, M. Georges Dienne, qui examina le rocher. Après une visite minutieuse, il fut d'avis qu'on pouvait, sans le moindre danger pour le village, réduire en poussière les 9.000 mètres cubes.

Mais M. Reulos, ingénieur des ponts et chaussées, estima que c'était exagéré. A son avis, il suffisait d'enlever deux blocs qui se trouvaient à droite et à gauche du bloc central et qui, à eux deux, cubaient 2.000 mètres. Le reste ne serait plus dangereux. On consoliderait le bloc de 7.000 mètres restant, au moyen d'un mur de soutènement.

N'ayant à s'occuper que de l'exécution des ordres reçus, M. Georges Dienne s'inclina. Il prit ses mesures. Ce fut une besogne longue et difficile que de percer les 237 trous de mine sur les flancs de ces deux blocs. On en jugera par les photographies prises pendant la préparation.

Ces trous de mine furent chargés avec de la dynamite gomme à 92% de nitroglycérine. Certains de ces trous dépassaient quatre mètres et demi de profondeur et étaient chargés de six kilos de dynamite.

La longueur totale de cordeau détonant, partant de chaque trou pour se raccorder au point où fut placée, à la dernière minute, l'amorce électrique qui provoqua la détonation générale, était de 1.500 mètres.



L'explosion.

Près de la cabane, sur le flanc de la montagne, à gauche, se tenait, avec ses aides, l'ingénieur chargé de déterminer la déflagration; on voit, aux bords de la dentelure de flamme et de fumée, que la roche éclatée est projetée dans l'espace en cailloutis minuscules.

Bien que M. Dienne répondît de tout et affirmât que les maisons de Tormery ne ressentiraient même pas une secousse, l'administration crut devoir prendre des mesures exceptionnelles de prudence. On donna ordre d'évacuer le village et ce fut un spectacle attristant de voir les paysans abandonner leurs maisons avec leurs femmes et leurs enfants, traînant après eux leurs bestiaux, emportant leurs objets les plus précieux, leurs instruments agricoles, etc. Mercredi matin, le maire de Chignin, commune d'où dépend Tormery, vint avec les gendarmes et les gardes forestiers visiter les maisons une à une pour s'assurer que personne n'y était resté.

La nouvelle de cette explosion avait attiré beaucoup de curieux. Il en était venu d'Aix-les-Bains, de Chambéry, de Grenoble, de Lyon, de Genève. La compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée avait organisé des trains spéciaux et la petite gare de Chignin ne s'était jamais trouvée à pareille fête. Pour contenir la foule, on avait dû faire venir une compagnie de chasseurs alpins. Il fallait à tout prix empêcher les curieux d'être victimes de leur imprudence et de recevoir sur la tête un des blocs de roches qu'allait infailliblement lancer en l'air l'explosion, absolument comme un volcan en éruption.

Quant au village on en avait fait le sacrifice. Il allait, vraisemblablement, être enseveli sous les décombres, comme Pompéi et Herculanium sous la lave du Vésuve. Le conseil général avait voté une somme de 100.000 francs pour indemniser les habitants, obligés de se reconstruire un asile un peu plus loin dans la vallée.

Mercredi matin, la foule était là, haletante. On se montrait, en face de Tormery, le Granier, cette muraille de 2.000 mètres qui maintient la montagne. On se racontait qu'en 1428 une partie de cette

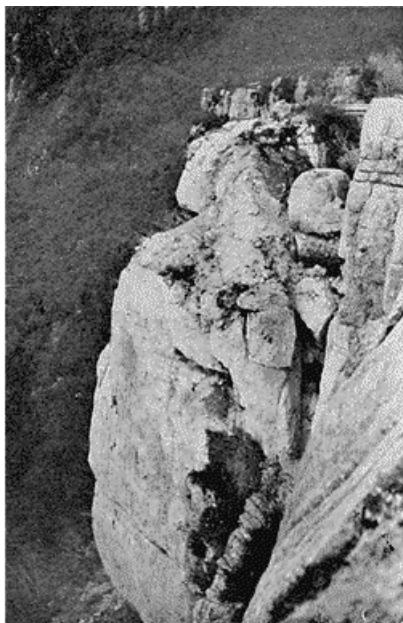
montagne s'était écroulée, engloutissant vingt-trois localités, dont une ville de 5.000 habitants, nommée Saint-André, et sur l'emplacement de laquelle se trouve actuellement le lac du même nom. On se disait qu'aujourd'hui encore, dans la clarté des matins, on peut apercevoir sous les eaux du lac, au fond, tout au fond, la pointe du clocher de Saint-André, comme dans la baie de Soulac, en Saintonge, on aperçoit à temps calme la ville engloutie par la mer.

Dix heures... M. Georges Dienne, après une rapide inspection, réunit ses cordeaux et pose le détonateur. On avertit la foule que l'explosion va avoir lieu.

Dix heures trente-cinq... une faible flamme, un crépitement, suivi d'un bruit semblable à celui des grêlons qui tombent. Ce sont les petits fragments du roc qui dégringolent de chaque côté, pas plus gros que les graviers qu'on jette dans les allées des parcs... Le village est intact.

--C'est ça l'explosion! s'écrie-t-on dans la foule.

Et, il faut l'avouer à la honte de l'espèce humaine, il y a un immense désappointement. On se figurait voir une lueur colossale, des jets de feu gigantesques, des blocs énormes projetés à des hauteurs incommensurables et retombant sur les toitures du village qu'ils auraient broyées comme des fétus de paille... Ce n'était vraiment pas la peine de venir de si loin.



Après l'opération: blocs de roche tombés dans la fissure derrière la masse centrale de roc restant en porte à faux.

Si, c'était la peine, parce qu'on a vu la puissance de la science actuelle, luttant contre les forces de la nature.

Parmi les habitants aussi, il y en eut quelques-uns qui furent déçus. Ils savaient qu'il y avait 100.000 francs destinés à payer les dégâts et ils avaient escompté cela, imaginant sans doute qu'au lieu de leur vétusté mesure on leur donnerait un petit chalet plus moderne, plus confortable que la demeure ancestrale si rudimentaire. Mais ils se consolèrent vite. N'était-ce pas le bonheur quand même, que de pouvoir sans encombre reprendre sa place au foyer et ses habitudes?...

Les deux blocs latéraux sont donc pulvérisés. Le danger est-il complètement, définitivement conjuré? Il est à craindre que non.

Le bloc principal, de 7.000 mètres, subsiste. Les terrains qui le supportent sont toujours aussi mauvais: c'est de la marne qui s'attendrit et se délaie à la pluie...

Il est vrai qu'on va le soutenir par un mur. Mais ce mur, dont la construction présentera de grandes difficultés et nécessitera de fortes dépenses, pourra-t-il présenter une résistance suffisante? Le terrain sur lequel on aura à poser les fondations est-il assez solide? Quelle épaisseur faudra-t-il lui donner pour qu'il puisse supporter la poussée formidable du rocher?

Les blocs non minés qu'on a voulu garder sur le sommet du rocher et du côté de la montagne, pour faire contrepoids, sont tombés dans la crevasse qui sépare le rocher de la montagne. Au lieu de soutenir la «roche pourrie», ils vont la pousser vers l'avant.

En outre, une partie de ce rocher qui, avant l'explosion, faisait corps avec le noyau principal, s'est déplacée de quatre centimètres vers la droite du côté nord et est descendue également de quatre centimètres, ainsi qu'en font foi les «témoins» posés avant l'explosion et examinés après.

Tout cet été il n'y aura rien à craindre. Mais, l'hiver venu, avec les pluies, ou bien encore au dégel...?

On fera bien, pendant que la saison est favorable, de construire au plus vite le mur de soutènement et d'y apporter tous les perfectionnements possibles, dût-on y consacrer les 100.000 francs qu'on destinait à la reconstruction du village.

Mais n'eût-il pas été plus simple d'anéantir d'un seul coup tout le rocher?

C. D.